Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 7 (1992)

Heft: 4: Gazette

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLES

Une «Denkbank» pour la conservation de monuments

Le Conseil d'Etat du Canton de Zurich a débloqué un crédit de Fr. 962'000.-- pour la réalisation de la première étape du projet informatique 'Denkbank' du service de conservation des monuments historiques du canton. La gestion, la documentation, l'administration des inventaires et des archives doivent ainsi être informatisées. L'accès aux inventaires, plans, photographies, etc. sera de cette manière facilité; le classement et le recensement à plusieurs reprises de différentes données, inévitables avec le système actuel, seront ainsi évités. La première étape durera jusqu'en 1994. Le projet 'Denkbank' dans son ensemble est estimé à 2,5 millions de francs.

(communiqué)

Baisse des ventes à Pro Patria

La Fondation Pro Patria doit compter en 1992 avec une nette régression des ventes de timbres à émission spéciale et de l'insigne du 1er août par rapport à 1991 qui fut une année record. Pro Patria a annoncé, début novembre, qu'elle estimait entre 5 % et 10 % la baisse du chiffre d'affaires. En mai 1992, Pro Patria a inauguré une série de timbres sur l'art populaire en Suisse devant s'étaler sur quatre ans. La recette de la vente 1992 sera destinée en premier lieu à la restauration de l'Abbaye St-Jean-Baptiste de Müstair, du Teatro sociale à Bellinzone et de la vieille ville de Moudon (VD). Pro Patria impute le mauvais chiffre d'affaires de cette année essentiellement à la récession.

(ATS)

Les trouvailles monétaires

Suite à l'assemblée annuelle du Groupe de travail suisse pour l'archéologie médiévale (SAM) de 1986 et au colloque du 2 mars 1989 à Genève consacré à la découverte et à la conservation des trouvailles monétaires organisé par le Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (GSETM) en collaboration avec le Centre NIKE, Susanne Frey-Kupper et Anne Geiser ont publié un dépliant bilingue (D/F) qui a été joint, fin septembre 1992, au numéro 15/3 de la revue 'archéologie suisse': S. Frey-Kupper, A. Geiser: Von der Ausgrabung zur Aufbewahrung, Regeln für den Umgang mit Fundmünzen / De la trouvaille à la conservation: Précautions à prendre pour les trouvailles monétaires. - Ce dépliant contient des informations, résultats de nombreuses années de travail pratique et d'expériences et sera d'une grande utilité à tous ceux qui travaillent en contact direct avec les trouvailles monétaires (fouilles, musées).

(voir également la rubrique Publications page 33)

(communiqué)

L'informatisation des inventaires d'architecture

Le comité de l'Académie Suisse des Sciences Humaines et Sociales (ASSH) a récemment approuvé le rapport final du groupe de travail AIDA (informatisation des inventaires d'architecture) qu'il va publier au cours des prochaines semaines (1). Le rapport prévoit la création d'un petit service de coordination qui serait rattaché à une institution appropriée. Pour des raisons financières, l'ASSH a été obligée de renoncer avant la fin de l'année à ce projet. Toutes les personnes et services intéressés par les inventaires d'architecture se demandent donc maintenant s'ils vont être en mesure de mettre au point une éventuelle coordination, et si c'est le cas, sous quelle forme.

Depuis plus de cinq ans, le groupe de travail spécialisé de l'ASSH se bat pour une meilleure coordination dans le domaine des inventaires d'architecture en Suisse. Alors que le projet est sur le point d'être réalisé, il faut se rendre à l'évidence qu'il ne verra pas le jour. Les importantes réductions des subventions fédérales obligent l'ASSH à concentrer ses moyens financiers sur quelques projets et d'abandonner AIDA. Pourquoi supprimer plus particulièrement le projet AIDA? Sans doute pour des raisons de délai, les autres projets de l'ASSH étaient sans aucun doute plus avancés, d'un ou deux ans, lorsque la décision a été prise.

Science ou culture?

Ultérieurement on peut se poser la question si l'ASSH était vraiment la bonne instance pour le réalisation et le financement d'un tel projet. L'inventorisation des biens culturels immobiliers en Suisse a-t-elle en fin de compte vraiment un

but scientifique? Le caractère scientifique de l'élaboration de tels inventaires sur la base de critères historiques et culturels n'est pas remis en question. Au contraire, le rattachement du projet AIDA à la Banque de données des biens culturels suisses (BDBS), entreprise également financée par l'ASSH, chargée de l'inventorisation des biens culturels mobiliers, semblait judicieuse. A longue échéance, ces deux projets avaient des objectifs politico-culturels et auraient donc en conséquence dû être financés par les instances adéquates.

Un rapport 'précieux'

L'ASSH aurait-elle dû continuer à soutenir le projet AIDA? Aurait-on dû chercher d'autres sources de financement? Autant de questions inutiles. Le rapport qui va bientôt être à la disposition de tous les services et personnes intéressées peut être considéré comme un important instrument de coordination grâce à son analyse scrupuleuse et bien étayée. Les diverses solutions proposées sont si concrètes que leur réalisation pourrait se faire dans des délais assez brefs par d'autres services. Pour cette raison, ce rapport mérite le qualificatif de 'précieux'.

L'avenir?

Les services et personnes intéressés par les inventaires d'architecture forment un ensemble très hétérogène; l'avenir nous dira s'il leur sera possible de créer un service de coordination et d'imposer des normes obligatoires pour les inventaires suisses. Le facteur temps va de nouveau jouer un rôle déterminant. Une attente trop prolongée aurait pour conséquence une dévalorisation des divers inventaires informatisés déjà réalisés. Une telle évolution nuirait en définitive à l'objectif primaire, la conservation des biens culturels immobiliers en Suisse.

(1) Ce rapport sera expédié en janvier 1993 aux principaux services chargés des inventaires d'architecture. Ensuite il sera disponible à l'ASSH, Case postale 8160, 3001 Berne.

Paul Birbaumer

Mozartkugeln et monuments historiques

Davos, ville alpine, a été du 16 au 18 septembre le théâtre d'un congrès qui, pour la première fois, a donné aux spécialistes du tourisme et aux conservateurs des monuments historiques l'occasion de se pencher sur un sujet particulièrement intéressant: 'La conservation des monuments historiques et le tourisme'

NOUVELLES

Ce congrès organisé par le Canton des Grisons dans le cadre des activités de la Communauté de travail des régions alpines (Arge Alp) a permis de se pencher sur un problème qui aurait depuis longtemps dû être à l'ordre du jour et qui est d'un intérêt vital pour l'avenir des monuments historiques et culturels et pour le tourisme.

En 1991, à l'occasion du bicentenaire de la mort de Mozart, 83 tonnes de Mozartkugeln ont été vendues rien qu'à Salzbourg. Tous ceux qui connaissent cette friandise peuvent s'imaginer le nombre de touristes que Salzbourg a dû voir défiler pour réaliser une telle vente. Jusqu'à 5'000 personnes ont visité certains jours la maison natale de Mozart dans la Getreidegassse, une petite bâtisse d'apparence fragile. En 1991 on y a recensé en tout 500'000 visiteurs!

De nouveaux records sont constamment battus par les grands centres d'intérêts touristiques de Bavière. Les châteaux de Louis II de Bavière, Linderhof et Neuschwanstein, l'Eglise de Wies, la Résidence de Wurtzbourg, enregistrent sans cesse de nouvelles chiffres. Alors que le Château de Lindenhof aux dimensions plutôt modestes attire certains après-midi jusqu'à 15'000 visiteurs ruisselants de transpiration les jours de beau temps ou de pluie les jours de mauvais temps, qui perturbent complètement les conditions climatiques des intérieurs, l'Eglise de Wies, joyau et haut-lieu du style rococo typique du Sud de l'Allemagne, reçoit la visite de 1,5 millions de visiteurs par an...

Ces chiffres cauchemaresques pour tout conservateur des monuments historiques ne concernent heureusement que quelques lieux et monuments des régions alpines mais permettent cependant de soulever un problème grave: la survie des monuments historiques face à l'intensité de l'exploitation ou plutôt de la sur-exploitation touristique.

La conservation des monuments historiques et le tourisme en tant que partenaires?

C'est au service de conservation des monuments historiques du Canton des Grisons et à son responsable Hans Rutishauser ainsi qu'à l'Office du tourisme des Grisons et à son directeur Marco Hartmann que l'on doit l'organisation du congrès interdisciplinaire 'La conservation des monuments historiques et le tourisme' dans le cadre de l'Arge Alp qui a permis de mettre pour la première fois à l'ordre du jour ce sujet complexe et d'engager la discussion sur ce thème très délicat. Les responsables de la conservation des monuments historiques et du tourisme sont entrés en contact direct pour

NOUVELLES

la première fois lors des travaux préparatoires à l'organisation de ce congrès ce qui est très révélateur de l'état de leurs relations jusqu'à présent!

Un des premiers temps forts de ce congrès a été les courts exposés présentés par les représentants de la conservation des monuments historiques et du tourisme des différents Länder, cantons et régions. Ces exposés ont permis une description très significative de la situation telle qu'elle se présente à l'heure actuelle et des problèmes à résoudre décrits sous les aspects les plus divers. Cette première partie du congrès s'est révélée être tout à fait positive pour l'évolution des mentalités. La seconde partie du congrès a été consacrée à quelques exposés sur des sujets d'ordre général: La consommation touristique et l'utilisation des monuments historiques (Georg Mörsch, Zurich), L'histoire du tourisme dans les régions alpines (Roland Flückiger, Berne), Les paradoxes de la conservation des monuments historiques (Hermann Lübbe, Zurich), La culture en tant qu'activité proposée dans les lieux touristiques des régions alpines (Bruno Gerber, Davos), la conservation des monuments historiques et le tourisme dans le Canton des Grisons (Hans Rutishauser, Coire).

Ce congrès s'est terminé par deux excursions dans la région sur les thèmes: Tradition et innovation: l'architecture moderne à Davos; Les bâtiments ruraux et l'exploitation touristique.

Quelques chiffres

L'Office national suisse du tourisme (ONST) a publié en 1990 les chiffres suivants: en 1989 environ 225'000 personnes travaillaient dans le tourisme (hôtellerie, téléphériques, agences de voyages, etc.) et 135'000 personnes travaillaient dans des secteurs liés au tourisme. Le revenu brut provenant de l'industrie touristique s'est élévé en 1989 à environ 18,6 milliards de francs, ce qui représente à peu près 6 % du produit national brut de la Suisse.

D'après les données fournies par de nombreuses études sur le tourisme, les évaluations des experts du tourisme et le calcul approximatif des nuitées dans les centres touristiques connus pour leur caractère historique et culturel, le nombre des nuitées est environ 20 % plus élevé dans les centres touristiques qui offrent aux touristes la possibilité de visiter des monuments et des bâtiments historiques bien conservés (1). Calculé à partir d'une moyenne nationale, ce pourcentage s'applique à l'ensemble du pays.

Bien que nous n'ayons pas encore à notre disposition d'études détaillées se basant sur des donnés scientifiques, ni d'analyse et d'interprétaion des chiffres concernant l'influence des monuments historiques sur le tourisme et réciproquement, on est en droit de penser que le pourcentage précédemment cité est plus élevé pour le tourisme d'été dans certaines régions de Suisse (Engadine, Oberland bernois, etc.)

Les monuments historiques gratuits?

Il faut espérer que le dialogue entre les conservateurs des monuments historiques et les spécialistes du tourisme qui a vu le jour lors de ce congrès va se poursuivre et s'intensifier. La poursuite de ce dialogue est de l'intérêt des deux partenaires de force très inégales s'ils désirent trouver des solutions aux nombreux problèmes urgents et à leurs interférences réciproques complexes. Dans ce domaine les slogans si souvent cités dans le monde professionnel du tourisme 'le tourisme de qualité', 'les nouvelles formes de tourisme douces' ne suffisent pas à eux-seuls à résoudre les problèmes.

Certaines erreurs ont d'ores et déjà été reconnues: la parcellisation du paysage, la transformation de villages ruraux traditionnels, riches en histoire, en assemblages de maisons et d'appartements de vacances dénués de tout caractère aux façades décorées de peintures tout à fait déplacées d'un style baroque du plus mauvais goût. Jusqu'à présent les revendications pour la protection de la nature et du paysage ont trouvé plus d'écho que celles de la protection des monuments et des sites. Là aussi il va falloir que les choses évoluent parce qu'à long terme le touriste 'éclairé' ne sera plus d'accord de passer ses loisirs dans des villages artificiels sans âme et tous interchangeables. Des dangers réels guettent le tourisme dans les années à venir si rien n'est entrepris.

La question qui se pose dorénavant est la suivante: devons-nous, le plus naturellement du monde et pour toujours, assurer la gratuité des monuments historiques. Il serait bon de réfléchir ici au principe de cause à effet; pour jouir de tel ou tel paysage, le touriste doit payer les moyens mécaniques qui lui permettent d'arriver là où il le désire. Chacun est prêt à s'acquitter d'un obole pour la visite d'un musée rural ou d'un musée des traditions locales.

Il faudrait donc se demander si on est pas également en droit de demander à l'organisateur de circuits toutistiques ou au touriste lui-même de payer par exemple pour la visite de l'Eglise abbatiale de Müstair ou de l'Eglise St-Martin de Zillis très prisée pour son plafond peint datant des années 1113. Les travaux de recherche, de restauration et de conservation de ces deux églises en particulier et d'innombrables autres monuments historiques que comptent les régions alpines nécessitent d'énormes moyens financiers qui à long terme ne pourront pas toujours être mis à disposition par les propriétaires ou par les pouvoirs publics. Il est

évident que de telles mesures doivent être bien étudiées et discutées avec toutes les personnes concernées. L'industrie touristique devrait avoir un intérêt vital à pouvoir continuer à offrir à ses hôtes une infrastructure culturelle de qualité qui lui sert bien souvent de solide argument de vente comme par exemple dans les dépliants touristiques.

Un catalogue – plausible – de mesures

En 1990, le congrès organisé par la Section nationale britannique de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) à Canterbury à l'occasion de l'Année européenne du tourisme a entre autres adopté les principes suivants pour une meilleure intégration du tourisme et de la conservation des monuments historiques:

«1) Une planification touristique approfondie est la condition nécessaire au développement de tout potentiel touristique.

2) La conservation des monuments historiques au sens large du terme comme le tourisme doivent pouvoir tirer profit de toute nouvelle mesure de développement touristique. Ce principe de base doit être l'objectif de toutes les institutions touristiques nationales et locales.

3) Une grande partie des recettes provenant du tourisme doit être affectée à la conservation des biens culturels au niveau national ou au niveau régional.

4) Les intérêts à long terme des personnes vivant et travaillant dans les centres touristiques sont les facteurs primaires devant être pris en considération lors du choix des options de développement touristique.

5) Des programmes éducatifs (didactiques) doivent encourager et inciter les touristes à respecter la politique touristique.

6) Les projets de construction de bâtiments, d'aménagement des espaces et de création de systèmes de transports doivent tenir compte de l'éventuelle influence optique nuisible et essayer de la minimiser.

7) Une bonne gestion du tourisme doit pouvoir calculer le niveau acceptable qu'il ne faut pas dépasser et doit être en mesure de le faire respecter.»

(1) L'importance de la conservation des monuments historiques pour l'économie suisse: Une étude réalisée pour le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE), Berne, rédigée par Brugger, Hanser und Partner (BHP), Zurich, Berne 1991, pages 30 et 33

Vo

NOUVELLES

La Fondation Simplon

La 'Fondation du Simplon – écomusée et routes du col' a été fondée le 26 mars 1991 au Château de Stockalper à Brigue. Les fondateurs en sont les communes et les corporations de la région du Simplon ainsi que des institutions cantonales et suisses. La fondation a pour but de préserver le paysage culturel et naturel dans le sens d'un écomusée et, en faisant cela, de soutenir un tourisme pédestre et instructif modéré.

Le programme de la Fondation du Simplon envisage la restauration de la route du col entre Brigue et Gondo avec des bouts de route complémentaires, le 'Vieil Hôtel' (Alter Gasthof) à Simplon–Village (Simplon–Dorf) formant le véritable centre de l'écomusée, tandis que le Château de Stockalper à Brigue en est le point de départ et Gondo sa fin. Ensuite des objets naturels et culturels seront préservés par le moyen de droits d'achat ou d'emploi, ils seront restaurés et, en partie, aménagés comme petits musées avec une exposition présentant un sujet régional.

La route du col et le 'Vieil Hôtel' à Simplon–Village comme objet principal de la période de travail 1991/1992

Les efforts principaux de la fondation se sont concentrés pendant la première année sur la restauration de la route du col et celle du 'Vieil Hôtel' à Simplon–Village. Depuis 1988, et surtout depuis 1991, on a réussi d'éliminer plusieurs interruptions de la vieille route du col par de nouveaux bouts de chemin. En outre, il a fallu abattre des arbres qui avaient poussé sur la vieille route, dénuder le vieux pavé et construire de nouveaux ponts.

Il est prévu de révitaliser le 'Vieil Hôtel' à Simplon–Village comme véritable centre de la fondation 'Simplon – écomusée et routes du col'. Ce bâtiment qui est un des plus originaux de Simplon–Village a été acheté par la commune en 1989 et est en restauration en ce moment. Selon les recherches archéologiques, on y peut discerner 16 étapes de construction. Ce bâtiment avait été une maison en bois du 16ème siècle revêtue de murs.

Après l'ouverture prévue en 1994, le 'Vieil Hôtel' aura une double fonction: Dans une partie du bâtiment, on a prévu la chancellerie de la commune avec une salle de conférence et un bureau pour le président; la plus grande partie du bâtiment est pourtant réservée à la fondation comme centre des musées, de la documentation et de l'administration, et en

NOUVELLES

même temps il y aura une sorte d"atelier historique' avec des salles de travail qui ont le but de rendre possible à des cercles interessés (par exemples des écoles) à faire des semaines de travail dans la région du Simplon.

Perspectives et problèmes

Pour la période 1992/93, le poursuit des travaux à la route du col et au 'Vieil Hôtel' auront la priorité. Pour que, en 1993, on puisse suivre le chemin du col tout entièrement et qu'on puisse aussi jalonner l'itinéraire, il faut encore éliminer une interruption difficile près du 'Chalchofen' et au-dessus de la gorge de la Saltina, et, de même, il faut assurer le droit de passage à un endroit précisé. Au 'Vieil Hôtel' la restauration des murs et du toit sera terminée et le sous-sol sera aménagé. En même temps, on continuera d'acheter et de restaurer quelques bâtiments au bord de la route et de se procurer des objets pour les musées prévus.

La commission des recherches scientifiques continuera de s'occuper des publications et de faire des études régionales sur l'hâbitat et la géographie économique, études auxquelles l'Institut de Géographie de l'Université de Berne et d'autres savants participeront.

Il sera de la plus grande importance pour le développement du projet, si le financement assuré par différentes autorités et associations sera effectué à temps et si une association d'aide assez forte peut être fondé.

Adresse: Prof. K. Aerni, Président de la Fondation 'Simplon - écomusée et routes du col', Institut de Géographie de l'Université de Berne, Hallerstrasse 12, 3012 Berne.

Traduction fournie par l'auteur

Klaus Aerni

Rapport annuel 1992 de l'ASSH

L'ASSH accepte déjà les commandes du rapport annuel 1992. Le rapport annuel sera envoyé gratuitement à toutes les personnes intéressées en mai 1993.

Les commandes sont à adresser à: Académie Suisse des Sciences Humaines et Sociales (ASSH), Secrétariat général, Hirschengraben 11, Case postale 8160, 3001 Berne.

(communiqué)